

## Faire ses devoirs au collège, une habitude qui reste à prendre

**Education** Lancé lors de la dernière rentrée, le dispositif « Devoirs faits » devait permettre à tous les élèves volontaires de faire leur travail au collège. Jeudi, Jean-Michel Blanquer a assisté à une séance au collège Marcel-Pagnol de Caen, l'occasion de dresser un premier bilan.

Si le ministre de l'Éducation estimait que 25 % des élèves bénéficieraient du dispositif, difficile de savoir si cet objectif a été atteint, car le ministère n'a fourni aucun chiffre. Mais, selon Patrick Rayou, professeur en sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII, « il y a une application disparate selon les collèges. Dans certains d'eux, une dynamique s'est enclenchée, dans d'autres moins ».

Le ministre tablait aussi sur « une heure par jour » d'accompagnement, soit quatre heures par semaine. « Mais, d'après les remontées que nous avons, on est loin des quatre heures promises. Les collèges en proposent le plus souvent deux par semaine », indique Claire Krepper, secrétaire nationale du SE-Unsa.

Quant à savoir si cette aide aux devoirs est vraiment utile aux élèves,

« pour l'instant, nous n'avons pas vu de différence notable », indique Marie-Laure, professeure de physique-chimie en Seine-Maritime. Pour Patrick Rayou, « Devoirs faits » peut être « une opportunité d'apprendre à travailler, mais pour les élèves les plus en difficulté ce ne sera jamais une solution miracle ».

*Delphine Bancaud*



H. Pool / Sipa

**Le gouvernement tient à vérifier la mise en place de ce dispositif.**